

Franche-Comté, Jura  
Les Rousses

## place forte des Rousses

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA39002072

Date de l'enquête initiale : 2024

Date(s) de rédaction : 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale fortifications royales et nationales en Bourgogne-Franche-Comté

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : place forte

Parties constituantes non étudiées : redoute, caserne

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2021, OA, 163. fort du Risoux ; 2025, AL, 1, 2, 6, 7, 8, 21, 22, 23, 27, 1283. fort des Rousses

### Historique

Le secteur des Rousses est situé dans un carrefour stratégique, à la croisée de trois itinéraires possibles pour un envahisseur : au nord par le mont Risoux, au centre par le col des Rousses et au sud par celui de la Faucille. Son importance militaire, évoquée dès 1779 par le général d'Arçon, est confirmée par Bonaparte le 8 mai 1800 lorsqu'il fait chemin vers l'Italie. Le futur empereur fait construire une route reliant Martigny à la Lombardie, appelée route de Milan.achevée en 1806, cette voie permet à l'armée impériale de rejoindre rapidement la péninsule italienne. Le 1er janvier 1814, l'armée autrichienne entre en France au niveau des Rousses en utilisant la route de Milan. Fin 1814, le Jura est identifié par le général Haxo comme le point faible de la frontière est du pays. En 1815, face à la menace d'invasion des armées autrichiennes, le colonel Christin reçoit l'ordre, le 22 mai, de fortifier les Rousses. Dès juin, des ouvriers travaillent à l'édification de cinq redoutes, la plus importante est celle située au sud-est de l'église : Grande Redoute. En forme de bastion avec fossés creusés dans le roc et armée de trois canons, elle peut abriter 190 soldats. Les autres redoutes sont des ouvrages modestes élevés en terre et dans la hâte (33 jours). Une de celles-ci est positionnée au Cernois (au niveau du fort des Rousses). L'attaque a lieu le 2 juillet 1815 : 500 soldats français résistent aux 12 000 Autrichiens. Visible sur le cadastre napoléonien de 1822, la Grande Redoute est aujourd'hui démolie. Le seul témoignage de cette bataille est le monument aux morts au cimetière de Morez. L'année suivante, la construction d'un fort aux Rousses est décidée par le général Haxo, ciblant la défense des cols de Saint-Cergues et de la Faucille. Il faut attendre près de 20 ans pour que la commission de Défense décide de fortifier le secteur des Rousses. Les travaux de reconnaissance topographique sont confiés au service du Génie, rattaché à la direction du bureau basée à Besançon. En 1840, l'objectif est d'implanter une petite place forte de dépôt qui servirait à approvisionner le front est du territoire. Rapidement, ce projet est abandonné pour celui d'une forteresse composée de cinq à six fronts et de quelques ouvrages détachés (qui ne seront pas réalisés faute de crédits suffisants). Le fort serait placé sur un contrefort rocheux (lieu-dit le Cernois) ayant pour avantage de commander les communications venant de Suisse (au niveau du village), ainsi que le contrôle du défilé de Morez. A ce fort serait ajouté un "fortin" au Risoux ainsi que trois autres édifices isolés : le premier à l'emplacement de la grande redoute, le second qui serait un mur de pierres sèches situé le long du cimetière et de l'église et enfin le troisième, une lunette avec fossés taillés dans le roc sur la partie la plus saillante du mamelon allongé entre les Rousses et le Risoux. Ces propositions sont faites par le capitaine du Génie Bichot dans deux mémoires remis les 30 novembre et 7 décembre 1841. Finalement, ce projet, trop ambitieux, est rejeté par la direction de Besançon pour un autre établi par le commandant Boutault, qui aura pour principal mérite de ne pas dépasser l'enveloppe financière attribuée soit 5 000 000 francs. En 1843, les travaux débutent au fort des Rousses qui dureront 20 ans. Le projet initial est revu à la baisse, notamment à cause du surcoût lié au renforcement des murs d'escarpes. La forteresse est achevée vers 1862. Dans les années 1850, plusieurs mémoires du Génie préconisaient l'installation d'un

fortin au col de la Faucille, qui aurait eu le double avantage de protéger le pays de Gex et de rapprocher le fort de l'Écluse (Ain) de la place forte des Rousses. Les réserves à ces projets sont émises par des généraux, reprochant à la place d'être mal positionnée tant pour "l'offensive que la défensive". En 1857, un rapport du capitaine Sautier rappelle l'importance de construire ce fortin au col de la Faucille plus un autre au Risoux, ainsi qu'un fort aux cressonnières (à côté de la Cure). Vers 1868, une redoute est édifée au lieu-dit le Rochat afin de contrôler la route du Noirmont et du Risoux (aujourd'hui disparue). En 1883, le Risoux se voit (enfin) doté d'un ouvrage fortifié. Ce fort d'arrêt, pouvant loger près de 400 hommes, a pour objectif d'empêcher une invasion par la Suisse et la vallée de Joux. Mais rapidement, son utilité est remise en cause ce qui entraîne son déclassement en 1892. Le fort des Rousses, peu actif lors de la guerre de 1870 (un hôpital y fut installé), ne joue aucun rôle lors des deux conflits mondiaux au 20e siècle. L'armée allemande l'occupe en 1940. Après la guerre, il sert à la formation et à l'entraînement de militaires français. En 1997, le fort des Rousses est cédé par l'Armée (après la suppression du service militaire obligatoire) à une entreprise spécialisée dans la fabrication et l'affinage de fromages. Une société de loisirs a aménagé une partie des fossés en parcours d'accrobranche ; cette diversification d'activités sportives remonte dès 1942 et la construction du premier tremplin à ski. En 2024, la commune a voté une délibération pour la restauration des remparts du fort et l'aménagement de la demi-lune.

Période(s) principale(s) : 19e siècle ()

## Description

Intégrée au système défensif de la frontière (le "rideau du Jura"), la place forte des Rousses comprend plusieurs sites fortifiés dont certains ont disparu ou ont été démolis. L'emplacement de la Grande Redoute, ouvrage fortifié isolé, est encore visible (élévation qui s'apparente aujourd'hui à une motte de terre recouverte de végétations) et les fossés sont encore présents. Le fort du Risoux se situe au mont éponyme. Juché à 1 273 mètres d'altitude, il est inséré dans une forêt dense. Enterré à l'instar des forts dits Séré de Rivières, il a une forme polygonale et il est bordé de fossés défendus par des caponnières. A l'intérieur, il comporte des bâtiments de casernement entièrement casematés et des organes de circulation couverts. Chaque batterie est dotée de traverses-abris. Le fort des Rousses, second plus grand ouvrage de France après le site du mont Valérien, est un édifice de type bastionné. L'enceinte, longue de plus de 3 km, a une emprise de 21 hectares. Le rempart, taillé dans le roc, est renforcé par de larges arcs de décharge. L'entrée principale est la porte de Suisse ; son long passage voûté permet d'accéder à la cour d'honneur. Une seconde porte, celle de France, protégée par une tenaille, se situe au front nord-ouest. La place d'armes est encadrée par plusieurs bâtiments : le cavalier adossé à la courtine d'entrée et deux casernes, ainsi que des ouvrages contemporains liés à la fabrication et l'affinage de fromages sur le site.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; calcaire, moellon ; pan de béton armé

Plan : système bastionné

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Couvrements : voûte en berceau

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Escaliers : escalier intérieur

## Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, mauvais état

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune (Fort du Risoux : remparts et fossés. Fort des Rousses : caserne Saint-Germain et une portion des remparts.), propriété d'une société privée (Fort des Rousses : intérieur du fort, des bâtiments et une portion des remparts (front ouest).)

## Références documentaires

### Documents figurés

- **Carte de la position des Rousses. 1841.**  
*Carte de la position des Rousses.* Dessin (plume, lavis), par Bichot. 1841. 1/10 000.  
Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 1594

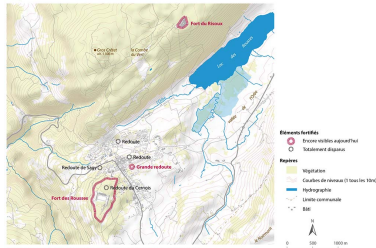
- **Projet général d'occupation des Rousses. 1842.**  
*Projet général d'occupation des Rousses.* Dessin (plume, lavis), par Boutault. 18 juillet 1842. 1/3 000.  
Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 1594
- **Place des Rousses : projet général d'occupation de la position des Rousses. 1842.**  
*Place des Rousses : projet général d'occupation de la position des Rousses.* Dessin (plume, lavis), par Boutault. 1842. 1/500.  
Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 1594

## Bibliographie

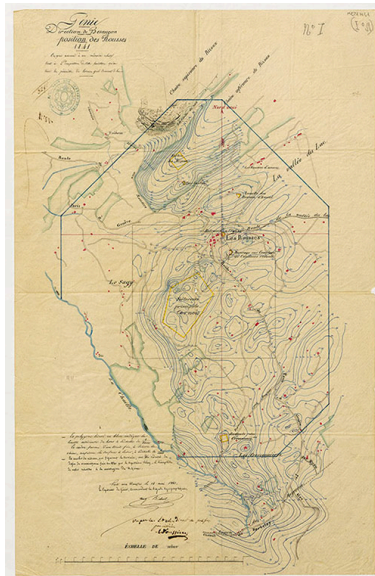
- **[Exposition. Besançon. 1980]. Vauban et ses successeurs en Franche-Comté : trois siècles d'architecture militaire : exposition. Besançon, 1980.**  
[Exposition. Besançon. 1980]. *Vauban et ses successeurs en Franche-Comté : trois siècles d'architecture militaire* : l'environnement et la Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté. Besançon : Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement, 1981. 248 p. : ill. ; 30 cm.  
P. 208-212.
- **Faucherre, Nicolas ; Monsaingeon, Guillaume ; Roux Antoine de. Les plans en relief des places du Roy. 2007.**  
Faucherre, Nicolas ; Monsaingeon, Guillaume ; Roux Antoine de. *Les plans en relief des places du Roy.* - Paris : Ed. du patrimoine A. Biro, 2007.  
P. 110
- **Gallois, Delphine ; Desprez, Alain ; Boutéraon, Elizabeth. Le fort des Rousses. 2019.**  
Gallois, Delphine ; Desprez, Alain ; Boutéraon, Elizabeth. *Le fort des Rousses.* Les Rousses : mairie des Rousses (éd), 2019. 94 p. : ill.
- **Le Hallé, Guy. Histoire des fortifications en Franche-Comté et pays de l'Ain. 1991.**  
Le Hallé, Guy. *Histoire des fortifications en Franche-Comté et pays de l'Ain.* Amiens : Martelle, 1991. 223 p.
- **Malchair, Luc ; Frinjs, Marco ; Moulin, Jean-Jacques ; Puelinckx, Jean. Index de la fortification française 1874-1914. 2008.**  
Malchair, Luc ; Frinjs, Marco ; Moulin, Jean-Jacques ; Puelinckx, Jean. *Index de la fortification française 1874-1914.* Liège : Autoédition, 2008.
- **Truttmann, Philippe. La barrière de fer : l'architecture des forts du général Séré de Rivières (1872-1914). 2017.**  
Truttmann, Philippe. *La barrière de fer : l'architecture des forts du général Séré de Rivières (1872-1914).* Nouv. éd. - Thionville : G. Klopp, 2017 (1ère édition en 2000).

## Illustrations

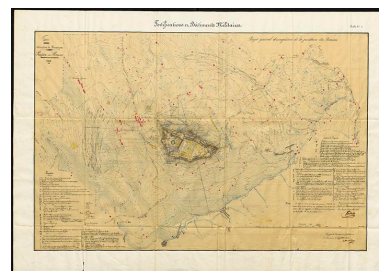
La place-forte des Rousses



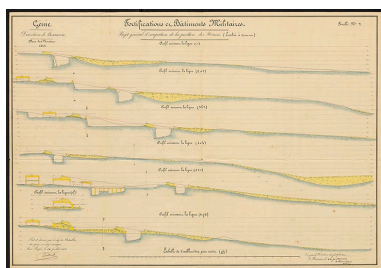
Plan de situation de la place forte des Rousses. Extrait IGN BD Topo et RGE alti 2020, 1/25 000.  
Dess. Aline Thomas  
IVR43\_20253900010NUDA



Carte de la position des Rousses. 1841.  
Autr. Bichot  
IVR43\_20253900051NUC4A



Projet général d'occupation des Rousses. 1842.  
Autr. Boutault  
IVR43\_20253900046NUC4A



Place des Rousses : projet général d'occupation de la position des Rousses. 1842.  
Autr. Boutault  
IVR43\_20253900050NUC4A



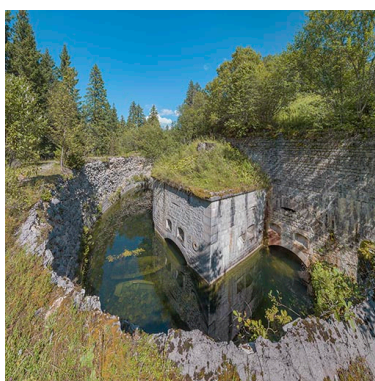
Monument aux morts des guerres de 1815 et 1870, commémorant la bataille des Rousses le 2 juillet 1815 opposant les troupes françaises aux Autrichiens.  
Phot. Yves Sancey  
IVR43\_20033901139X



Le fort du Risoux.  
Phot. Thierry Kuntz  
IVR43\_20243901242NUC4A



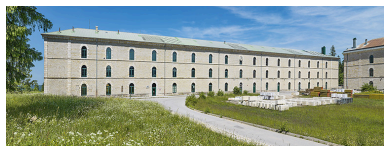
Porte du fort du Risoux.  
Phot. Thierry Kuntz  
IVR43\_20243901244NUC4A



Double caponnière au fort du Risoux.  
Phot. Thierry Kuntz  
IVR43\_20243901236NUC4A



Le fort des Rousses : la caserne Quitry (à gauche) et le cavalier 12 (à droite).  
IVR43\_202539000379NUC4A



Fort des Rousses : la  
caserne Saint-Germain.  
IVR43\_20253900382NUC4A



Fort des Rousses : front nord-  
ouest (de gauche à droite : le  
glacis, le fossé et le mur d'escarpe).  
IVR43\_20253900388NUC4A



Fort des Rousses : tenaille défendant  
l'accès à la porte de France.  
IVR43\_20253900398NUC4A



Fort des Rousses : front  
ouest (en contrebas de la  
caserne Saint-Germain).  
IVR43\_20253900413NUC4A



Fort des Rousses : poterne  
située au front sud-ouest.  
IVR43\_20253900405NUC4A



Fort des Rousses : front sud-est.  
IVR43\_20253900402NUC4A



Demi-lune défendant l'entrée du fort.  
Phot. Thierry Kuntz  
IVR43\_20253900136NUC4A



Front est au niveau  
de l'entrée principale.  
Phot. Thierry Kuntz  
IVR43\_20253900139NUC4A



Chambre de stockage d'un des  
magasins à poudre du fort.  
Phot. Thierry Kuntz  
IVR43\_20253900150NUC4A



Les Rousses : borne  
militaire à proximité de  
l'ancienne Grande Redoute.

Phot. Thierry Kuntz  
IVR43\_20253900377NUC4A

### **Dossiers liés**

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : fort du Risoux (IA39002049) Franche-Comté, Jura, Les Rousses, la Combe du vert

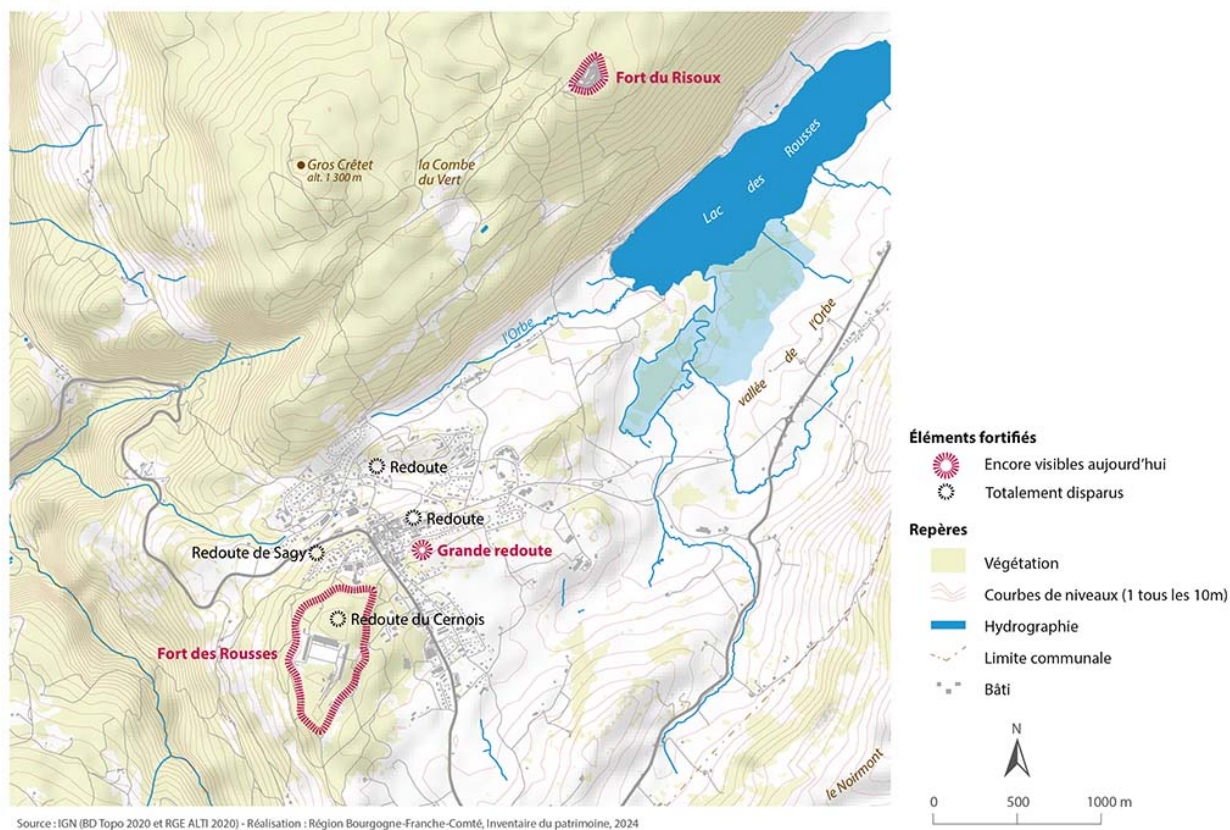
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : fort des Rousses dit fort Henry-Martin (IA39000568) Franche-Comté, Jura, Les Rousses, R.N. 5

#### **Oeuvre(s) contenue(s) :**

Auteur(s) du dossier : Guillaume Gézolme

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

## La place-forte des Rousses



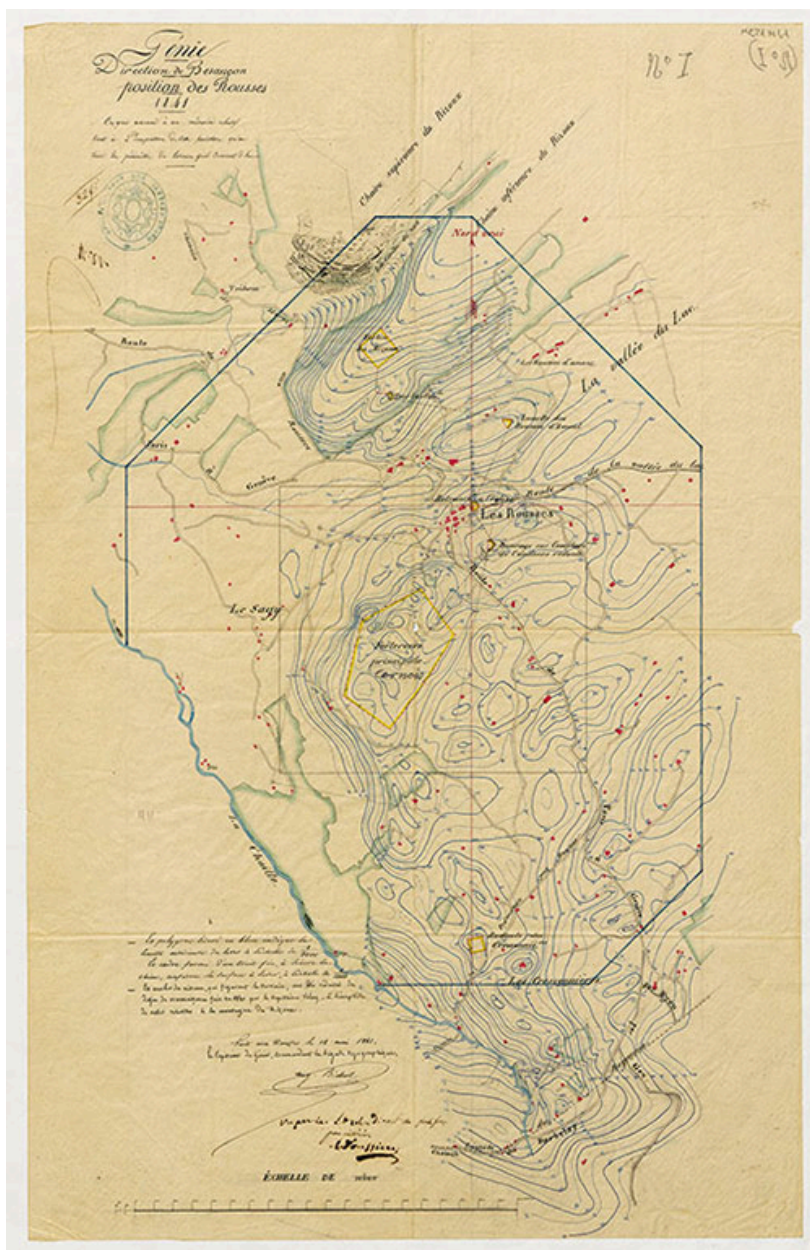
Plan de situation de la place forte des Rousses. Extrait IGN BD Topo et RGE alti 2020, 1/25 000.

IVR43\_20253900010NUDA

Auteur de l'illustration : Aline Thomas

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte de la position des Rousses. 1841.

Référence du document reproduit :

- **Carte de la position des Rousses. 1841.**  
*Carte de la position des Rousses.* Dessin (plume, lavis), par Bichot. 1841. 1/10 000.  
Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 1594

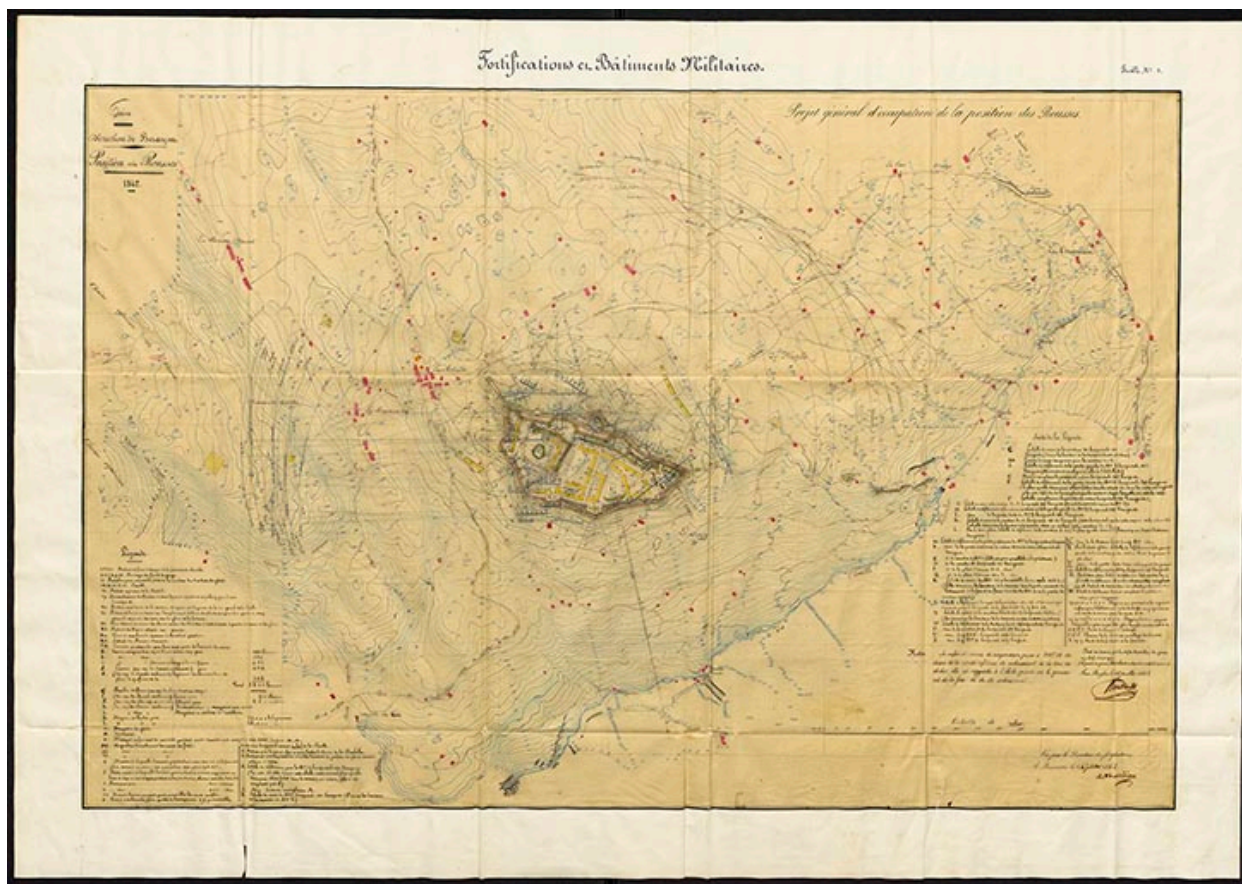
IVR43\_20253900051NUC4A

Auteur du document reproduit : Bichot

Date de prise de vue : 2025

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet général d'occupation des Rousses. 1842.

Référence du document reproduit :

- **Projet général d'occupation des Rousses. 1842.**  
*Projet général d'occupation des Rousses.* Dessin (plume, lavis), par Boutault. 18 juillet 1842. 1/3 000.  
Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 1594

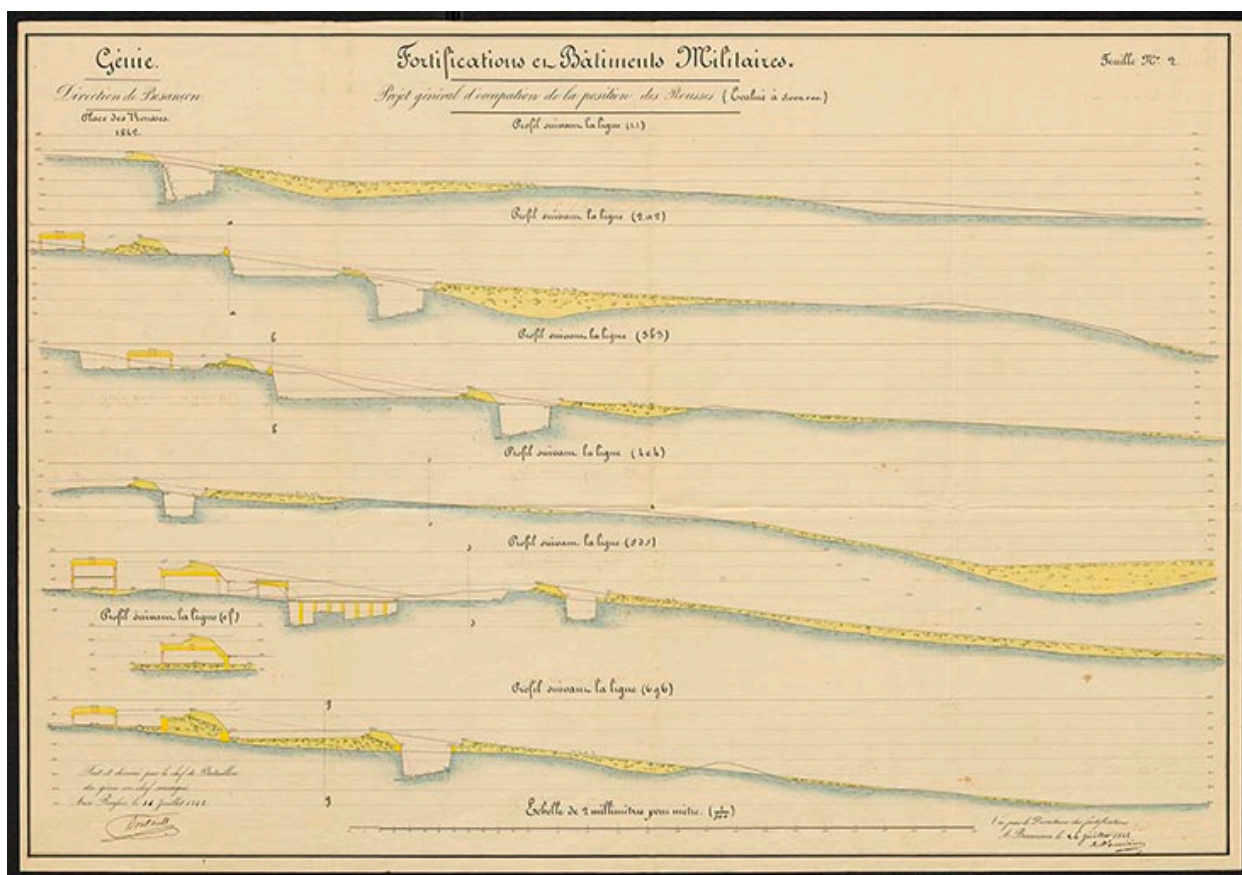
IVR43\_20253900046NUC4A

Auteur du document reproduit : Boutault

Date de prise de vue : 2025

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place des Rousses : projet général d'occupation de la position des Rousses. 1842.

Référence du document reproduit :

- **Place des Rousses : projet général d'occupation de la position des Rousses. 1842.**  
*Place des Rousses : projet général d'occupation de la position des Rousses.* Dessin (plume, lavis), par Boutault. 1842. 1/500.  
Ministère de la Défense, Service historique de la Défense, Vincennes : 1 VH 1594

IVR43\_20253900050NUC4A

Auteur du document reproduit : Boutault

Date de prise de vue : 2025

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Monument aux morts des guerres de 1815 et 1870, commémorant la bataille des Rousses le 2 juillet 1815 opposant les troupes françaises aux Autrichiens.

IVR43\_20033901139X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le fort du Risoux.

IVR43\_20243901242NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte du fort du Risoux.

IVR43\_20243901244NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Double caponnière au fort du Risoux.

IVR43\_20243901236NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le fort des Rousses : la caserne Quitry (à gauche) et le cavalier 12 (à droite).

IVR43\_20253900379NUC4A

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fort des Rousses : la caserne Saint-Germain.

IVR43\_20253900382NUC4A

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fort des Rousses : front nord-ouest (de gauche à droite : le glacis, le fossé et le mur d'escarpe).

IVR43\_20253900388NUC4A

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fort des Rousses : tenaille défendant l'accès à la porte de France.

IVR43\_20253900398NUC4A

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

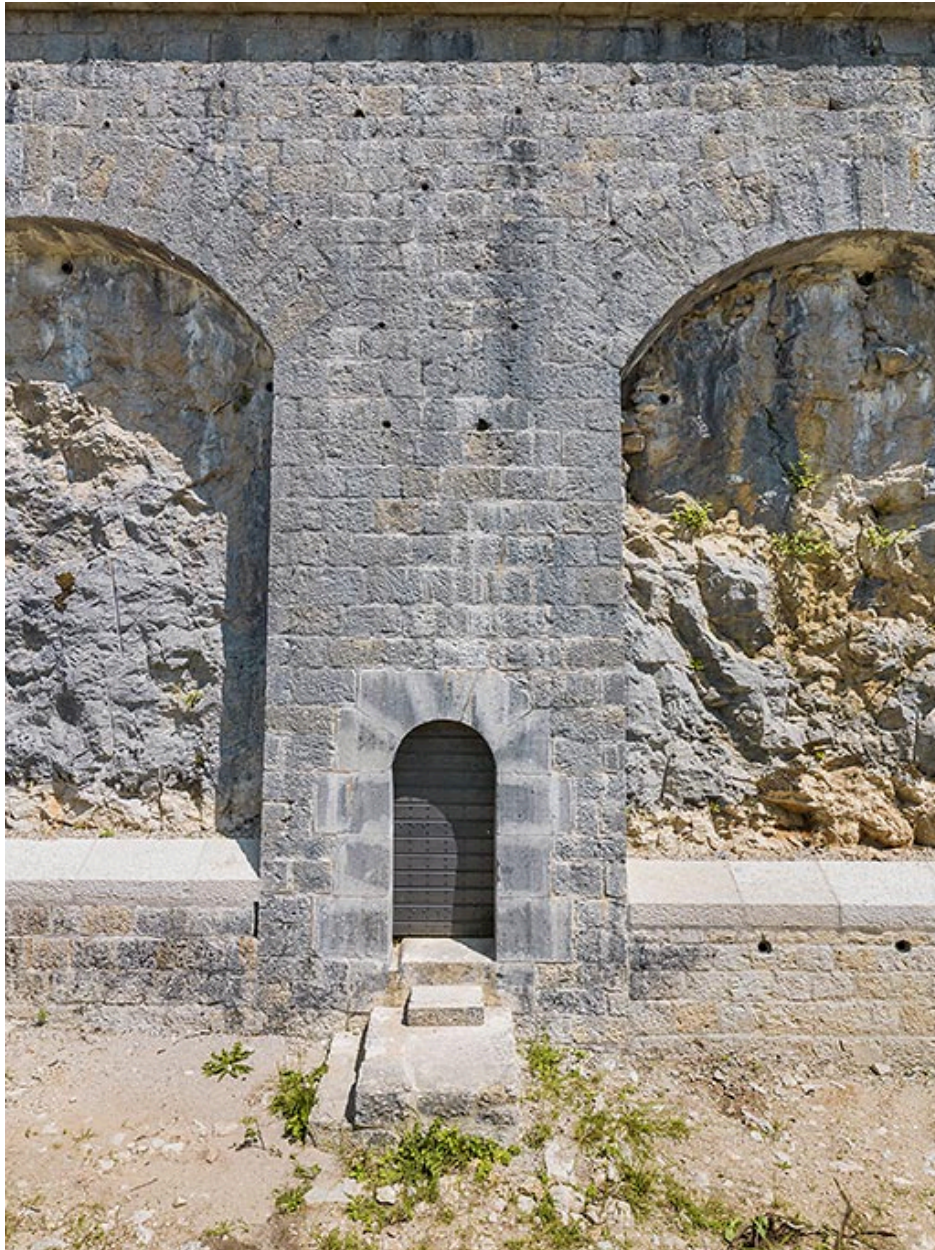


Fort des Rousses : front ouest (en contrebas de la caserne Saint-Germain).

IVR43\_20253900413NUC4A

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fort des Rousses : poterne située au front sud-ouest.

IVR43\_20253900405NUC4A

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fort des Rousses : front sud-est.

IVR43\_20253900402NUC4A

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Demi-lune défendant l'entrée du fort.

IVR43\_20253900136NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Front est au niveau de l'entrée principale.

IVR43\_20253900139NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chambre de stockage d'un des magasins à poudre du fort.

IVR43\_20253900150NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les Rousses : borne militaire à proximité de l'ancienne Grande Redoute.

IVR43\_20253900377NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation